

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Garlon 2000
- **Code du produit:** 100349, 100424
- **Numéro d'enregistrement W 7432-1**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation SU1** Agriculture, sylviculture, pêche
- **Catégorie du produit PC27** Produits phytopharmaceutiques
- **Emploi de la substance / de la préparation** Herbicide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS09

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 1)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· **2.3 Autres dangers**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 57213-69-1	Sel de triéthylamine du triclopyr   	8,18%
CAS: 68131-39-5 NLP: 500-195-7	Alcohols, C12-15, ethoxylated  	≥3 - <10%
Numéro CE: 918-811-1	Hydrocarbures, C10, aromatiques, >1% naphtalène   	≥3 - <10%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥1 - <3%
CAS: 81406-37-3 EINECS: 279-752-9	fluroxypyr-meptyl(ISO) 	2,92%
CAS: 121-44-8 EINECS: 204-469-4	triéthylamine   	≥0,1 - <0,3%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Troubles asthmatiques
Toux
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Carbon dioxide (CO₂)
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NO_x)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conserver les déchets séparément dans des récipients appropriés marqués et bien fermés.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Mesures d'hygiène générale.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 3)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Interdire l'accès aux enfants.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Produit phytosanitaire
Produit destiné à l'agriculture.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

81406-37-3 fluroxypyr-meptyl(ISO)

TWA	10 mg/m ³ (DOW)
-----	----------------------------

57213-69-1 Sel de triéthylamine du triclopyr

TWA	2mg/m ³ (DOW)
-----	--------------------------

68131-39-5 Alcohols, C12-15, ethoxylated

TWA	2 mg/m ³ (DOW)
-----	---------------------------

121-44-8 triéthylamine

VLEP	Valeur momentanée: 12,6 mg/m ³ , 3 ppm Valeur à long terme: 4,2 mg/m ³ , 1 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

- **DNEL**
Ether méthylique du Dipropylène glycol:
Travailleurs-Inhalation-Long terme - effets systémiques: 310 mg/m³
Travailleurs-Contact avec la peau-Long terme - effets systémiques: 65 mg/kg p.c./jour
Consommateurs-Inhalation-Long terme - effets systémiques: 37,2 mg/m³
Consommateurs-Contact avec la peau-Long terme - effets systémiques: 15 mg/kg p.c./jour
Consommateurs-Ingestion-Long terme - effets systémiques: 1,67 mg/kg p.c./jour
triéthylamine:
Travailleurs-Inhalation-Aigu - effets systémiques: 12,6 mg/m³
Travailleurs-Inhalation-Aigu - effets locaux: 12,6 mg/m³
Travailleurs-Contact avec la peau-Long terme - effets systémiques: 12,1 mg/kg p.c./jour
Travailleurs-Inhalation-Long terme - effets systémiques: 8,4 mg/m³
Travailleurs-Inhalation-Long terme - effets locaux: 8,4 mg/m³
- **PNEC**
Ether méthylique du Dipropylène glycol:
Eau douce 19 mg/l
Sédiment marin 1,9 mg/l
Utilisation/rejet intermittent(e) 190 mg/l
Station de traitement des eaux usées 4168 mg/l
Sédiment d'eau douce 70,2 mg/kg
Sédiment marin 7,02 mg/kg
Sol 2,74 mg/kg
triéthylamine
Eau douce 0,064 mg/l

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 4)

Eau de mer 0,0064 mg/l
Utilisation/rejet intermittent(e) 0,064 mg/l
Station de traitement des eaux usées 100 mg/l
Sédiment d'eau douce 0,1992 mg/kg
Sol 2,361 mg/kg

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.



DIN EN 149 avec filtre FFP2

Protection des mains:

Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en PVC

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 240 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 5).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(EN166)

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures de gestion des risques

L'utilisation de ce produit (cette substance / cette préparation) à titre professionnel par des jeunes travailleurs est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: *Garlon 2000*

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Jaune à brun
· Odeur:	Inodore

· **valeur du pH à 20 °C:** 9,1 (1%)

· **Changement d'état**

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'éclair** 79 °C

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20 °C:** 1,017 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Emulsionnable

· **Viscosité:**

· Dynamique à 20 °C:	23,8 mPas
· Cinématique à 20 °C:	23,5 mm ² /s

· **9.2 Autres informations** Tension superficielle: 28,0 mN/m (25 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:**

Oxydant fort
Acide fort

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Consulter le chapitre 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 4h	> 20 mg/l (rat)

57213-69-1 Sel de triéthylamine du triclopyr

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 4h	> 2,6 mg/l (rat)

81406-37-3 fluroxypr-mepyl(ISO)

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50 4h	> 1,16 mg/l (rat)
-------------	---------	-------------------

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet d'irritation possible.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légère irritation et rougeur possible.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Des études de toxicologie génétique *in vitro* ont donné des résultats négatifs

· **Cancérogénicité** N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

· **Toxicité pour la reproduction**

Sel de triéthylamine du triclopyr:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Triclopyr., Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère., N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

fluroxypyr-meptyl (ISO):

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère., N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Produit:

Evaluation: L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Composants:

Sel de triéthylamine du triclopyr:

Evaluation: L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated:

Evaluation: Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (ex-position unique).

triéthylamine:

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Ether méthylique du Dipropylène glycol:

Evaluation: L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Composants:

Sel de triéthylamine du triclopyr:

Organes cibles: Reins

Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Sel de triéthylamine du triclopyr:

Remarques: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins.

fluroxypyr-meptyl (ISO):

Remarques: D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:

Remarques: D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas provoquer d'autres effets nocifs importants.

Remarques: D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Ether méthylique du Dipropylène glycol:

Remarques: Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 7)

· Danger par aspiration

Produit:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Composants:

Sel de triéthylamine du triclopyr:

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

fluroxypyr-meptyl (ISO):

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Alcohols, C12-14(even numbered), ethoxylated:

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

triéthylamine:

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux poumons.

Ether méthylique du Dipropylène glycol:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique:

EC50 / 48h	4,91 mg/l (daphnia magna)
ErC 50 / 72h	0,806 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
ErC 7d	> 93,1 mg/l (Iemna gibba)
LC50 / 96h	13,2 mg/l (truite arc-en-ciel)

57213-69-1 Sel de triéthylamine du triclopyr

EC50 7d	> 1000 mg/l (Iemna gibba)
ErC50	107 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
LC50	< 1 mg/l (poisson) (ähnliches Material)
LC50 96h	350 mg/l (carpe) > 100 mg/l (Lepomis sp.)

81406-37-3 fluroxypyr-meptyl(ISO)

EC50 48h	> 0,183 mg/l (daphnia magna)
ErC50 72h	> 1.410 mg/l (selenastrum capricornutum)
LC50 96h	> 0,225 mg/l (truite arc-en-ciel)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Sel de triéthylamine du triclopyr

Biodégradabilité: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Biodégradation: 18 %

Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1,21 mg/mg

fluroxypyr-meptyl (ISO)

Biodégradabilité: Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Biodégradation: 32 %

Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2,2 mg/mg

Stabilité dans l'eau (demi-vie) , demi -vie, 454 jr

· Autres indications:

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol:

CL50: 1.444 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 8)

*Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)**Méthode: OCDE ligne directrice 207**Toxicité pour les organismes terrestres:**Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).**DL50 par voie orale: > 2250 mg/kg poids corporel.**Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)**DL50 par voie orale: > 208,8 µg/abeille**Durée d'exposition: 48 h**Espèce: Apis mellifera (abeilles)**Méthode: OCDE ligne directrice 213**DL50 par contact: > 200 µg/abeille**Durée d'exposition: 48 h**Espèce: Apis mellifera (abeilles)**Méthode: OCDE ligne directrice 214**sel de triéthylamine du triclopyr:**Toxicité pour les organismes terrestres:**Remarques: Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).**Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les oiseaux (DL50 entre 51 et 500 mg/kg).**DL50 par voie orale: 300 mg/kg poids corporel.**Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)**CL50 par voie alimentaire: 11622 mg/kg par voie alimentaire.**Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)**DL50 par contact: > 100 µg/abeille**Durée d'exposition: 48 h**Espèce: Apis mellifera (abeilles)**fluroxypyr-meptyl (ISO):**Toxicité pour les organismes vivant dans le sol:**CL50: > 1.000 mg/kg**Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)**Toxicité pour les organismes terrestres:**Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).**Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).**DL50 par voie orale: > 2000 mg/kg poids corporel.**Durée d'exposition: 5 jr**Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)**CL50 par voie alimentaire: > 5000 mg/kg par voie alimentaire.**Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)**DL50 par voie orale: > 100 microgrammes/abeille**Durée d'exposition: 48 h**Espèce: Apis mellifera (abeilles)**DL50 par contact: > 100 microgrammes/abeille**Durée d'exposition: 48 h**Espèce: Apis mellifera (abeilles)***12.3 Potentiel de bioaccumulation***Sel de triéthylamine du triclopyr**Bioaccumulation: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 4,62 Mesuré**fluroxypyr-meptyl (ISO)**Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 5,04 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC): 26 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Mesuré***12.4 Mobilité dans le sol***Sel de triéthylamine du triclopyr**Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).**fluroxypyr-meptyl (ISO)**Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000). Coefficient de partage(Koc): 6200 - 43000***Autres indications écologiques:****Indications générales:** Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: *Garlon 2000*

(suite de la page 9)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.5 Dangers pour l'environnement:** Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Sel de triéthylamine du triclopyr, fluoxypyr-meptyl(ISO)
- **ADR, IMDG, IATA** UN3082
- **ADR** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (fluoxypyr-meptyl(ISO), Triclopyr butoxyethyl ester (ISO))
- **IMDG** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (fluoroxypyr-meptyl(ISO), Triclopyr butoxyethyl ester (ISO)), MARINE POLLUTANT
- **IATA** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (fluoroxypyr-meptyl(ISO), Triclopyr butoxyethyl ester (ISO))
- **ADR, IMDG, IATA**
- 
- **Classe** 9 Matières et objets dangereux divers.
- **Étiquette** 9
- **ADR, IMDG, IATA** III
- **Marine Pollutant:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Marquage spécial (IATA):** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières et objets dangereux divers.
- **No EMS:** F-A, S-F
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**
- **Indications complémentaires de transport:**
- **ADR**
- **Quantités limitées (LQ)** 5L
- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
- **"Règlement type" de l'ONU:** UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FLUROXYPYR-MEPTYL(ISO), TRICLOPYR BUTOXYETHYL ESTER (ISO)),

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 10)

9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Évaluation de la sécurité chimique**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) :
Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.
- **Classe de pollution des eaux:**
Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.
Il est impossible que des produits phytosanitaires aient accès aux eaux. Pour cette raison il faut les emmagasiner conformément aux exigences de sécurité d'après la classe de pollution des eaux 3. Par conséquent il n'est pas nécessaire de classer et marquer des produits phytosanitaires en classe de pollution des eaux.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Éviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
- **Phrases importantes**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
 - **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA
 - **Contact:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00 / Fax.: +41 (0) 62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
 - **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.01.2022

Numéro de version 2.0

Révision: 25.01.2022

Nom du produit: Garlon 2000

(suite de la page 11)

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**